

FEDERATION DES PATRONS LOUEURS DE TAXIS ET D'AMBULANCES DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Association sans but lucratif affiliée à la Fédération des Artisans

Luxembourg, le 20.10.2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« LE SECTEUR DES TAXIS SALUE LA NOUVELLE LOI »

En date du 1^{er} septembre 2016, la loi portant sur l'organisation des services de taxi est entrée en vigueur au Luxembourg.

Cette loi, longuement discutée et examinée, a apporté un grand nombre de changements aux exploitants, conducteurs et clients. Tous les détails peuvent être consultés sur le site web « <http://www.infotaxi.lu> » du Ministère du Développement durable et des Infrastructures.

En tant que Fédération des Patrons Loueurs de Taxis et d'Ambulances du Grand-Duché de Luxembourg, nous tenons à féliciter le ministre du Développement durable et des Infrastructures et son équipe pour le travail considérable réalisé dans ce dossier, notamment en matière de lutte contre les taxis illégaux.

Dans le même contexte, nous souhaitons remercier la Police Grand-Ducale et l'Administration des Douanes et Accises pour les nombreux contrôles effectués et espérons qu'ils persisteront.

Nous sommes convaincus que la nouvelle loi aura un impact positif sur la qualité de service. D'ailleurs, nous encourageons tous les acteurs à envoyer leur feedback à l'adresse e-mail « [feedback@infotaxi](mailto:feedback@infotaxi.lu) ». Au niveau des réclamations, nous recommandons aux clients de s'adresser d'abord au conducteur de taxi ou son exploitant avant d'utiliser le formulaire de réclamation mis à disposition sur le site web « <http://www.infotaxi.lu> ».

Nous souhaitons également profiter de cette occasion pour informer le public que le conseil d'administration de notre fédération a nommé M. Michel Wadlé, actuel secrétaire de la fédération et conseiller au sein de la Fédération des Artisans, comme porte-parole de notre secteur. Désormais, M. Michel Wadlé, est l'interlocuteur privilégié de la fédération avec les médias et autres instances publiques.

Pour le conseil d'administration de la Fédération des Patrons Loueurs de Taxis et d'Ambulances du Grand-Duché de Luxembourg,

Contact :

Michel Wadlé

2, Circuit de la Foire Internationale

L-1347 Luxembourg

T: 424511 - 27

E: m.wadle@fda.lu